

BQ, 24 juillet 2018

La poursuite de l'examen du projet de réforme constitutionnelle n'aura pas lieu avant l'automne

L'examen en première lecture du projet de loi constitutionnelle pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace, suspendu sine die dimanche au vu de la paralysie qui a découlé de l'affaire Benalla (cf. BQ du 23/07/2018), "est suspendu jusqu'à la fin de la session extraordinaire", a acté hier la conférence des présidents de l'Assemblée nationale. Aucune date de reprise n'a été communiquée à l'issue de cette réunion.

Le président (REM) de l'Assemblée, M. François de RUGY, "a réaffirmé son rôle qui est de défendre le fonctionnement régulier de l'institution. Au regard des événements des derniers jours, cela passe par le bon déroulement des travaux de la commission d'enquête et par la reprise de l'activité législative", a indiqué un communiqué de la présidence. A l'issue de cette réunion, "il a été décidé de maintenir l'ordre du jour de cette semaine. Il a également été convenu que la session extraordinaire ne serait pas prolongée", est-il aussi indiqué.

D'ici la fin de la session extraordinaire, nous avons à examiner "le projet de loi sur la formation professionnelle, puis le projet de loi sur l'asile et l'immigration, et la semaine d'après le fait de pouvoir conclure différentes procédures pour que les adoptions définitives soient faites", avait rappelé dans la matinée M. de RUGY sur France Inter. "Personne ne demande qu'on prolonge la session extraordinaire au mois d'août (...) la commission d'enquête va pouvoir continuer son travail de manière intensive cette semaine et la semaine prochaine", mais "on ne va pas pouvoir reprendre l'examen du projet de loi constitutionnel", avait-il ajouté.

Rappelons que l'examen de ce texte aurait dû s'achever dimanche soir, pour un vote programmé cet après-midi, ce qui paraissait déjà compliqué avant l'éclatement de l'affaire, au vu du flot d'amendements déposés.

L'ordre du jour du reste de la semaine parlementaire n'a pas été modifié. La conférence des présidents a notamment maintenu, malgré la demande de report formulée par les groupes d'opposition, la nouvelle lecture du projet de loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie porté par le ministre de l'Intérieur Gérard COLLOMB, qui doit débiter demain après-midi dans l'hémicycle. "Le ministre des Relations avec le Parlement se rapprochera de la présidente de la commission des Lois pour déterminer les conditions dans lesquelles ce texte peut être examiné en parallèle des travaux" de la commission d'enquête, précise le communiqué de la présidence.